

PROJET EDUCATIF DES FOYERS RURAUX DE MOSELLE.

Les objectifs des Foyers Ruraux relatifs à l'organisation des vacances.

Pour l'enfant et l'adolescent, le Centre de Vacances et de Loisirs est un lieu de découverte de soi, de l'environnement, un lieu d'épanouissement et de développement de la personnalité, un lieu de socialisation, mais aussi un lieu d'éducation et de rupture avec la vie quotidienne.

Lieu d'aventure et d'innovation :

Le Centre de Vacances et de Loisirs doit être un lieu d'aventures individuelles et collectives. Il doit permettre à chacun de vivre quelque chose de nouveau.

Ce temps de vacances doit être avant tout un temps de détente, de plaisirs. L'enfant ou l'adolescent se construit au travers de ses relations à l'environnement social et culturel.

Lieu de socialisation :

La dimension collective de ces vacances et de ces temps de loisirs peut être une grande richesse. Richesse dans la connaissance et l'acceptation des autres, dans la possibilité de conduire des projets communs, de les négocier, d'intégrer dans ses desseins personnels, ceux des autres en vue d'aboutir à vivre des choses collectivement.

Lieu d'éducation :

Les Foyers Ruraux sont laïcs. Les Centres de Vacances et de Loisirs qu'ils organisent sont ouverts à tous.

Les projets mis en place respectent les opinions et les croyances de chacun.

Nos valeurs éducatives prennent du sens dans la mesure où l'enfant ou l'adolescent s'inscrit comme acteurs de leurs vacances..

Lieu d'apprentissage de la vie collective :

Les structures doivent être cohérentes avec nos objectifs d'aventure individuelles et collectives. La mise en place des séjours doit prendre en compte les réalités tout en étant le moins contradictoire possible : « assez organisée pour que l'aventure puisse avoir lieu, pas trop pour ne pas la supprimer ».

Lieu de responsabilisation :

L'équipe pédagogique des Centres de Vacances a pour objectif de favoriser la mise en place de temps de loisirs s'appuyant sur des réalités et prenant en compte les besoins des participants.

A ce niveau, rien n'est simple, il nous faut effectivement reconnaître l'ensemble des minorités, en évitant qu'elles soient cloisonnées. Il nous faudra donner à l'ensemble des participants les moyens d'influer sur les décisions les concernant.

Imprimé sur Riso comColor 7150 X-jet



les TRAPPEURS

SEJOURS

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT



Jeunes de 11 à 15 ans

**DU 7 AU 13
DU 16 AU 22**

**JUILLET 2018
CHAMBREY**



LES FOYERS RURAUX

c'est aussi les vacances.

les SÉJOURS TRAPPEURS

DÉCOUVRIR, OBSERVER, COMPRENDRE, AGIR...!!!

Les séjours « Trappeurs » favorisent l'épanouissement de l'enfant et mettent en valeur l'imaginaire et la vie collective.

Privilégiant l'activité et la créativité de l'enfant intégré au groupe, le séjour « trappeurs » lui donne les moyens d'évoluer à son rythme, en s'appuyant sur sa motivation et sa curiosité. Cette démarche, en l'initiant à développer des comportements responsables face à son environnement, lui permet de réfléchir, de découvrir et d'agir dans le milieu naturel, tout en le préservant.

LES COPAINS DES BOIS...

Dans cet objectif, les enfants sont amenés à porter un regard plus attentif sur la nature et ses richesses à travers les différentes activités, grâce aux « techniques trappeurs » :

- Construction de cabanes, de tripodes, de torches, d'une cuisine à l'extérieur, d'un four « Trappeur », d'une table à feu, de cannes à pêche...
- Veillée autour du feu.
- Activités de plein-air, (pêche, jeux extérieurs, randonnée en forêt... en fonction du temps.)
- Réalisation de repas « Trappeurs » au feu de bois et découverte de recettes (petits-déjeuners vagabonds, papillotes, repas cloqués...)
- Observation des animaux et lecture de paysage / Reconnaissance de traces.

Important : Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques validé et délivré par un maître nageur.

Coût du séjour : 220€ (possibilité de fractionner les règlements).

Séjours habilités par : Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Aides acceptés : C.A.F., M.S.A. Comités d'entreprises, Chèques vacances.

Renseignements : Les Foyers Ruraux de Moselle 14 grand'rue 57420 GOIN

Tél : 03 87 52 41 97 - Courriel : fdfr.57@mouvement-rural.org

<http://foyers-ruraux-moselle.org>

<http://charimatan.blogspot.com>

FICHE D'INSCRIPTION - SÉJOURS TRAPPEUR.

Représentant légal : Père Mère Tuteur

Je soussigné

Adresse

Téléphone domicile travail

Adresse mail

Foyer Rural de N° de carte

N° allocataire C.A.F. M.S.A.

(Si vous êtes allocataire, ne pas oublier de joindre vos bons).

Inscrit mon ou mes enfants :

..... né(e) le

..... né(e) le

au séjour trappeur suivant

du 7 au 13 juillet 2018 du 16 au 22 juillet 2018

Prix du séjour : 220€ la semaine (par personne).

Carte d'adhésion à un Foyer Rural obligatoire (avec assurance).

Vous pouvez vous adresser à votre Foyer Rural près de chez vous...

Les assurances «scolaire» ne sont pas valables

Aides extérieures à déduire du montant du solde du séjour :

Aide de la Mutualité Social Agricole - MSA : €

C.A.F. : €

Prise en charge C.E. (nom de l'entreprise) €

Prise en charge du Conseil Départemental : €

Autre à préciser : €

Total des aides : €

(C.A.F. et M.S.A., joindre obligatoirement vos bons à l'inscription).

Versement des arrhes :

Je verse la somme de€ correspondant à 30% du montant de (des) inscription(s).

J'autorise la direction du centre à faire soigner l'enfant et à faire pratiquer les interventions chirurgicales (anesthésie comprise) en cas de nécessité et accepte de payer l'intégralité ou la part des frais de séjour m'incombant ainsi que les frais médicaux ou d'hospitalisation éventuels.

Lu et approuvé

Date

Signature